

CCAS DE CHAMBERY
LISTE DES DELIBERATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six et le mardi dix mars à 14 heures, le conseil d'administration du CCAS de Chambéry, convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres en date du 06 mars 2026, s'est réuni à son siège, sous la présidence de M. Thierry REPENTIN, Président du CCAS.

Ont été examinées les délibérations suivantes :

N°	TITRE	VOTE
1.1	BUDGET HEBERGEMENT COMPTE DE GESTION 2025	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.2	BUDGET HEBERGEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2025	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.3	BUDGET HEBERGEMENT AFFECTATION RESULTAT 2025	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.4	BUDGET AIDE A DOMICILE COMPTE DE GESTION 2025	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.5	BUDGET AIDE A DOMICILE COMPTE ADMINISTRATIF 2025	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.6	BUDGET AIDE A DOMICILE AFFECTATION RESULTAT 2025	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.7	BUDGET SERVICES PARAMEDICAUX COMPTE DE GESTION 2025	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.8	BUDGET SERVICES PARAMEDICAUX ERRD 2025	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.9	BUDGET SERVICES PARAMEDICAUX AFFECTATION RESULTAT 2025	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.10	BUDGET EHPAD LES CLEMATIS COMPTE DE GESTION 2025	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.11	BUDGET EHPAD LES CLEMATIS ERRD 2025	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.12	BUDGET EHPAD LES CLEMATIS AFFECTATION RESULTAT 2025	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.13	BUDGET PRINCIPAL COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.14	BUDGET PRINCIPAL AFFECTATION RESULTAT 2025	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.15	BUDGET PRIMITIF HEBERGEMENT 2026	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.16	BUDGET PRIMITIF SERVICE AIDE A DOMICILE 2026	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
	APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 23 FEVRIER 2026	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité

◆ COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 26 FEVRIER 2026 EN VERTU DE LA DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

◆ ACTES PASSES PAR LE PRESIDENT OU LA VICE-PRESIDENTE DU CCAS EN VERTU DE LA DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La séance est clôturée à 15h15

Publié et affiché à Chambéry, le **20 MARS 2026**



Pour le Maire, Président du C.C.A.S. :
 Christelle FAVETTA SIEYES
 Conseillère d'Administration Chambéry-3
 Maire du Maire en charge de
 l'Action Sociale / Seniors
 et l'Animation du CCAS de Chambéry